

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Promouvoir les offres de formation auprès des nouveaux bacheliers

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

À l' lendemain de la proclamation officielle des résultats définitifs du baccalauréat session 2021, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert des technologies, de l'Éducation nationale, chargé de la Formation civique, a démarré hier dans plusieurs établissements du pays (Lycées et collèges), une campagne d'informations sur l'orientation à l'endroit des nouveaux bacheliers. Avec un taux de réussite en hausse lors du second tour de l'examen sanctionnant la fin du cycle secondaire, les candidats seront édifiés durant toute la période retenue (du 11 au 13 août 2021) sur les offres de formation débouchant sur des emplois directs. "L'objectif est de promouvoir les offres de formation dans nos établissements d'enseignement public et privé, sans oublier ceux de l'étranger qui ont signé des conventions d'accueil des étudiants avec l'État gabonais. Ce dispositif informationnel

a également été associé à la plateforme du système gabonais d'orientation (Sygor) pour permettre l'expression des vœux des étudiants à partir des choix opérés par les conseillers d'orientation après des entretiens. Il s'agit d'être au plus proche des bacheliers pour leur présenter l'environnement de l'enseignement supérieur au Gabon et à l'étranger", renseigne le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, Tom Frédéric Mambenga Ylagou. Il convient de souligner que cette campagne d'informations sur l'orientation des bacheliers 2021, est née de la volonté du président de la République de guider les jeunes Gabonais vers une meilleure orientation, clé de voûte de l'employabilité et de l'insertion des jeunes au terme de leur formation. C'est également une disposition de la loi 21/2011 qui institue le secrétariat de l'orientation scolaire universitaire et professionnel (Sosup).



Photo: DR

Une vue des étudiants ayant assisté à la campagne d'informations sur l'orientation.



**MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS**  
Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF)



### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (international)

Visa de conformité de la DGMP :

<b>Date de lancement</b>	: 1 <sup>er</sup> juillet 2021
<b>Appel à manifestation d'intérêt</b>	: N° 001/AMI/CPPF/2021
<b>Nom du projet</b>	: Réalisation d'une étude actuarielle des régimes de sécurité sociale gérés par la CPPF
<b>Source de financement</b>	: État gabonais

- 1. OBJET**  
Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF) propose d'arrêter une liste restreinte des Consultants qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la réalisation d'une étude actuarielle des régimes de sécurité sociale.
- 2. PARTICIPATION**  
Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux bureaux d'études nationaux ou internationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.
- 3. CRITERES DE QUALIFICATION**  
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.
- 4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**  
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

  - une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
  - les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce;
  - une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de trois (3) mois;
  - une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2019 (uniquement pour les candidats nationaux, sauf s'ils bénéficient d'une dérogation) ;
  - une attestation CNSS du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 (uniquement pour les candidats nationaux, sauf s'ils bénéficient d'une dérogation) ;
  - un relevé d'identité bancaire;
  - Liste du matériel ;
  - La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente;
- 5. CRITERES DE PRESELECTION**  
Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

  - Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
  - La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre bureaux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original et 4 copies.
- 6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLS**  
Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 18 août 2021 à 10h00. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même date à 11h00.

164 Impasse André MBA DBAME  
- B.P. 3932 Libreville - GABON  
- Tél : +241 11 74 27 22/62 16 15 23

**Le Directeur Général des Marchés Publics**



Eugène Pénafort MINTSA OYAPHE

**Le Directeur Général de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat**



Sorel ONGOLLO